



## Auto école - date de présentation au code

Par **Jennyfer772**, le **15/06/2011 à 16:12**

Bonjour, C'est fait 6 mois passés je suis inscrite dans une auto école. Dans mon contrat, j'ai 6 mois pour passer le code, j'ai fait ces 6 mois, je fais de 2 à 4 fautes depuis plusieurs semaines, je réclame donc une date mais on me répond qu'il n'ont aucune date depuis 1 mois. La plupart des personnes inscrites sont là depuis plus de 8 mois et toujours aucune date pour eux non plus. Que puis-je faire contre eux pour mettre la pression pour obtenir cette date de code ? Puis-je résilier le contrat et demander le remboursement ? puis-je aussi même leur demander de me rembourser les frais de dossier pour aller dans une autre auto-école ? Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **17/06/2011 à 08:00**

Bonjour, Il serait peut-être bon de vous rendre en préfecture pour savoir si vos dossiers ont bien été enregistrés par cette préfecture. Là, j'ai des doutes car le nombre de places attribué à chaque session pour chaque auto-école pour l'épreuve théorique (le code) est beaucoup plus important que pour l'épreuve pratique (la conduite).